



**CAN des 20 et 21 janvier 2026.**

**Texte DLI**

**Partie syndicalisme international.**

L'année 2026 commence dans un climat de grandes tensions internationales. Elle a débuté par la violation par les États-Unis de la souveraineté territoriale du Venezuela suivi de l'enlèvement, le déplacement forcé et l'enfermement de son chef d'État Nicolas Maduro et de son épouse Cilia Flores. Cette grave violation du droit international s'appuie sur le prétexte fallacieux d'une supposée lutte contre le narcotrafic. L'annonce immédiate d'une mise sous tutelle du pays, sous la menace d'un nouveau bombardement, pour s'accaparer ses ressources pétrolières met en lumière les motivations premières de Donald Trump. Cette décision, cumulée à la décision de réactiver la Doctrine Monroe, la politique du « big stick » ainsi que le désir de constituer ce qui s'apparente à des protectorats relève d'une attitude impérialiste et coloniale qui est inacceptable. Loin d'une quelconque préoccupation pour la défense de la démocratie, des droits humains ou la santé de sa population, elles confirment le schéma d'une action internationale prédatrice et expansionniste des États-Unis dont le but est la captation des matières premières : pétrole au Venezuela , terres rares en Ukraine, minéraux en RDC et Rwanda et peut-être demain au Groenland.

L'attaque sur le Venezuela, en violation de la charte de l'ONU et perpétrée par un des cinq membres permanents du Conseil de Sécurité est un précédent dangereux qui fragilise encore plus le principe de sécurité collective et alimente d'autres appétits impérialistes à travers le monde. Pour le SNES-FSU, il ne peut y avoir de droit international à géométrie variable. Les violations des droits humains et démocratiques perpétrées par les autorités vénézuéliennes sont bien réelles mais ces actes doivent être instruits et jugés par les autorités compétentes et dans le respect des procédures et non par l'agression d'un pays tiers. Le SNES-FSU se joint à l'Internationale de l'Éducation (IE) pour condamner fermement l'intervention militaire états-unienne au Venezuela, les bombardements et l'enlèvement de son président et de son épouse par le gouvernement des États-Unis. Le SNES-FSU réaffirme le droit du peuple vénézuélien à décider seul, librement et démocratiquement de son propre destin. Il appelle à la libération des prisonniers politiques au Venezuela ainsi qu'à la libération de Nicolas Maduro et de Cilia Flores. Comme enseignant·es, nous ne pouvons pas accepter l'idée d'un monde régi uniquement par la loi du plus fort et la prédateur sur les ressources.

C'est pourquoi le SNES-FSU continuera, avec ses partenaires, de défendre l'éducation à la paix, la démocratie et le respect de l'État de droit. Il s'opposera aux projets de militarisation de l'école.

Partout où il y a des conflits, le droit à l'éducation est pris pour cible. En Cisjordanie occupée, l'attaque de l'université de Birzeit par l'armée israélienne montre que le cessez-le-feu n'a pas mis un terme aux attaques contre les civils. En Syrie, les attaques contre les Kurdes à Alep, Sheikh Maqsoud, à Ashrafieh et au Rojava ont blessé des enseignant·es et des élèves et détruits des écoles et des locaux syndicaux du Syndicat du Nord et de l'Est de la Syrie (UTNES). En Haïti, le contexte sécuritaire dégradé provoque de nombreux déplacements de population. Combiné à l'insuffisance des financements de l'école publique le pays est dans une situation économique, sociale et éducative intenable. L'insuffisance chronique de l'offre éducative publique, l'insécurité et les destructions d'établissements scolaires déstabilisent fortement la scolarisation des élèves : un enfant sur sept n'est plus scolarisé. En Ukraine, la guerre est sur le point de rentrer dans sa quatrième année. Les bombardements russes quotidiens sur les installations civiles et énergétiques ukrainiennes ont poussé le gouvernement ukrainien et le maire de Kiev a annoncé la fermeture des écoles jusqu'au 1<sup>er</sup> février.

Le SNES-FSU condamne les attaques contre les établissements scolaires et universitaires et appelle au respect du droit fondamental à l'éducation. Il s'associe au soutien de l'IE envers l'UTNES. Il salue également la déclaration de soutien à l'Ukraine adoptée lors du Comité CSEE des 25-26 novembre qui réaffirme le soutien politique continu de la région Europe de l'IE en faveur de l'Ukraine . Un soutien qui est dans la continuité de la résolution « Protéger et soutenir l'éducation en temps de guerre et de conflit armé » que le SNES-FSU a voté lors du Congrès du CSEE de Budva en novembre 2024. Le SNES-FSU soutiendra cette année encore les camarades du STESU d'Ukraine à travers le programme de coopération syndicale bilatérale entre le SNES-FSU et le STESU. Il travaille également pour faire aboutir un projet de coopération avec le syndicat enseignant palestinien GUPT et étudiera avec le Comité Syndical Francophone de l'Éducation et de la Formation (CSFEF) les moyens les plus efficaces pour soutenir les collègues et élèves d'Haïti et maintenir le contact avec les organisations syndicales sur place.

En Iran, le régime a voulu cacher aux yeux du monde l'effroyable répression du mouvement social pour la liberté et contre la vie chère. L'ONG *Iran Human Rights* évalue les victimes à au moins 3400 morts auxquelles il faut ajouter des dizaines de milliers d'arrestations et la fermeture des écoles de Téhéran pendant une semaine. Le SNES-FSU soutient les aspirations démocratiques du peuple iranien. Le 8 Mars, Journée Internationale des droits des femmes, sera aussi l'opportunité de

manifester le soutien du SNES-FSU aux femmes qui en Iran et partout dans le monde défendent leurs droits et leurs libertés. Enfin, le SNES-FSU appelle le gouvernement iranien à mettre immédiatement fin à la violence et à la répression, à prendre en compte les revendications de la population et à garantir la sécurité et la protection des élèves et des collègues dans les écoles et les universités.

Enfin, le contexte international est toujours marqué par une forte présence de l'extrême-droite. Au Chili, la victoire de José Antonio Kast, admirateur revendiqué d'Augusto Pinochet, confirme un virage très à droite de l'Amérique latine après les victoires de Javier Milei aux élections de mi-mandat en Argentine puis de Nasry Asfura au Honduras. Derrière le projet d'une école débarrassée des « obstacles » et de « l'idéologie », il souhaite s'attaquer au droit de grève et mettre au pas la jeunesse dans une école où l'autorité, le respect et la discipline doivent primer. Au Portugal, le socialiste José Seguro a devancé le candidat d'extrême-droite André Ventura au premier tour de l'élection présidentielle. 52 après la révolution des œillets, il est cependant inquiétant de voir que les partis de droite n'appellent pas au barrage contre l'extrême droite. Le SNES-FSU sera toujours les collègues en lutte contre l'extrême droite et pour la défense des droits humains et syndicats. Il continuera de s'investir dans les campagnes de l'IE et du CSEE en faveur de l'école publique notamment lors de la Journée internationale de l'Education que l'IE célébrera le vendredi 23 janvier !

Pour : 61

Contre : 0

Abstention : 3

NPPV: 0